

Conditions Générales de Vente

Les présentes Conditions Générales de Vente annulent et remplacent les précédentes.

COMMANDES

Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve aux présentes conditions de vente.

A défaut d'ordre contraire exprimé par écrit lors de la commande, les articles manquants seront remplacés dans la mesure du possible par ceux de la force, de la variété et du prix qui s'en rapprochent le plus.

Toute commande doit être passée deux jours, au minimum, avant la date de livraison ou d'enlèvement prévue. Les éventuels ajouts doivent être signalés au moins 24H avant la livraison ou l'enlèvement.

Toute commande définitive ne peut faire l'objet d'une rétractation ou d'une modification par l'acheteur.

Toute demande de modification de la composition ou du volume d'une commande ne pourra être prise en compte par le vendeur, que si la rectification est faite par écrit, y compris par fax ou courriel.

En cas de modification de la commande par l'acheteur, le vendeur sera délié des délais convenus pour son exécution.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix sont établis en EUROS et valables jusqu'au 30 juin prochain . Ces derniers s'entendent hors taxes prix départ, et supportent la T.V.A en vigueur au jour de la livraison. T.V.A de 10% en sus.

Compte tenu des pratiques de la profession, les prix indiqués dans les catalogues ou tarifs ne sont donnés qu'à titre indicatif, et peuvent subir des modifications au cours de la saison de vente.

Les paiements s'effectuent net et sans escompte à 30 jours de la date d'émission de la facture, pour les clients en compte. Au delà de ce délai, leur montant sera majoré du taux d'intérêt selon la loi en vigueur.

Toutefois, devront payer lors de la commande les acheteurs n'ayant jamais passé commande auprès de la société PEPINIÈRES PESCHEUX - THINEY et/ou qui ne présentent pas des garanties de paiement suffisantes.

Tout nouveau client est tenu de payer comptant sa première saison.

Les factures sont réglées par tout moyen de paiement communément accepté par les usages commerciaux.

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de tout autre voie d'action.

Les marchandises vendues restent la propriété du vendeur jusqu'au complet paiement de leur prix.

LIVRAISONS

A défaut de précision contraire dans la commande, la réception des végétaux par l'acheteur se fait sur le site d'exploitation du vendeur.

Si une livraison est demandée pour une commande, les conditions de transports seront négociées en fonction du lieu de livraison, de la nature et de l'importance de la commande.

Les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible en fonction des contraintes météorologiques et des possibilités de transport du vendeur. Tout retard par rapport aux délais indicatifs de livraison initialement prévus, ne saurait justifier une résiliation de commande passée par l'acheteur, ou ne peuvent donner lieu à aucune pénalité ou indemnité.

Les produits doivent être vérifiés par l'acheteur à leur livraison.

En cas d'avarie des marchandises livrées ou manquantes, il appartient à l'acheteur de faire toute constatation nécessaire, et de le notifier au vendeur dans les deux jours qui suivent la réception. Passé ce délai, aucune réclamation n'est recevable, et tout produit sera considéré accepté par l'acheteur.

GARANTIES

Le vendeur ne garantit pas la reprise des végétaux fournis; celle-ci dépendant des soins donnés à l'arrivée, de la préparation du sol, de l'exécution de la plantation, de l'arrosage effectué, de l'entretien, ainsi que de nombreux autres facteurs qui échappent au contrôle et à l'autorité du vendeur.

Aucune contestation concernant l'authenticité des variétés ne pourra être faite, passée l'expiration de la première période végétative permettant de constater l'erreur éventuelle.

Cont.Phyt.: IF 00073 - Siret :490 269 578 00012 - RCS : 490 269 578 EVRY

TVA intracommunautaire : FR 74 490 269 578

